

EXEMPLAIRE À RETOURNER

Fonds d'Aides Intercommunal aux Jeunes (FLIAJ) Convention année 2017

Entre

La Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais,

dont le siège social est situé, 12 rue du Colonel Sebbane à Oullins (69600)
représentée par son Président, Monsieur Yves GOUGNE.

d'une part, et

la commune d'Oullins

représentée par son Maire, Monsieur François Noël BUFFET,

d'autre part,

il est convenu ce qui suit.

ARTICLE 1

Selon les termes de la convention « Fonds Local d'aide aux jeunes » signée pour 2017 entre la Métropole de Lyon et la commune d'Oullins, la gestion financière du Fonds Local Intercommunal d'Aides aux Jeunes (FLIAJ) est confiée à la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais.

ARTICLE 2

La Mission Locale Intercommunale du Sud Ouest Lyonnais s'engage à :

- assurer le secrétariat du fonds,
- animer les travaux du Comité d'attribution,
- assurer la gestion du fonds,
- rendre compte de l'activité.

EXEMPLAIRE À RETOURNER

ARTICLE 3

La commune d'Oullins recevra le bilan annuel de l'activité du fonds intercommunal.

La commune d'Oullins transmettra à la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais une copie de la convention « Fonds Local d'aide aux jeunes » signée pour l'année 2017 entre la Métropole de Lyon et la commune d'Oullins.

ARTICLE 4

La commune d'Oullins s'engage à verser, conformément aux termes de la convention « Fonds Local d'aide aux jeunes » signée entre la Métropole de Lyon et la commune d'Oullins pour l'année 2017, à la Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais, la somme de **6030 € (frais de gestion inclus)** au titre de l'année 2017.

La répartition est la suivante :

- **3015 €**, participation « commune d'Oullins ».
- **3015 €**, participation « la Métropole de Lyon ».

Dont montant des frais de gestion : **904,5 €**.

Si nécessaire, le reliquat global des communes gérés par la Mission locale du Sud Ouest Lyonnais constaté sur l'exercice précédent : 4791.34€, peut être mobilisé.

ARTICLE 5

La présente convention est conclue pour l'année 2017.

Fait à Oullins, le 01/01/2017.

Pour La MLSOL
Le Président,
M Yves GOUGNE



Pour la commune d'Oullins
Le Maire,
Monsieur François Noël BUFFET